



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crise agricole

Question au Gouvernement n° 1153

Texte de la question

CRISE AGRICOLE

Mme la présidente . La parole est à M. David Taupiac.

M. David Taupiac . Ma question s'adresse à madame la ministre de l'agriculture.

Dans le contexte de crise sanitaire provoquée dans le Sud-Ouest par la dermatose nodulaire contagieuse, et malgré l'efficacité de la campagne de vaccination, la persistance du protocole d'abattage intégral des troupeaux dès le premier cas de dermatose suscite toujours une forte incompréhension. Faute d'un retour rapide des scientifiques en conformité avec le rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments de 2015, son maintien en dépit de la vaccination continuera à alimenter une colère dont les fondements sont beaucoup plus larges en Occitanie.

Au-delà des indemnités assurées pour les éleveurs concernés, cette crise, amplifiée par l'accord avec le Mercosur et la politique agricole commune, met l'accent sur la question existentielle qui taraude le monde agricole depuis des années, à savoir le manque de revenus. Toutes les agricultures peinent, mais certaines plus que d'autres. L'Occitanie, en première ligne sur la transition climatique, est en grande souffrance.

Dans mon département, le Gers, les revenus agricoles décrochent. Les trésoreries sont à plat. Cinquante pour cent des exploitations agricoles sont ou seront bientôt en défaillance. Les chiffres produits par Cerfrance montrent même un effondrement des revenus disponibles entre 2024 et 2025 sur certaines cultures. Pour les grandes cultures par exemple, les pertes passent de 4 700 à 9 000 euros ; pour la viticulture, de 8 000 à 24 000.

Madame la ministre, je vous le répète depuis de longues semaines : c'est l'alerte rouge pour les agriculteurs de l'Occitanie. Les prochaines clôtures comptables du printemps seront terribles. Le premier ministre a annoncé vendredi des mesures qui n'auront d'effet qu'à moyen ou long terme ; ce sera trop tard pour certains exploitants.

De nombreux travaux ont été entamés sur la question des revenus, mais rien n'a abouti. Quelles mesures d'urgence entendez-vous prendre pour renforcer les trésoreries et enrayer les défaillances d'exploitation avant qu'il ne soit trop tard ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire . Vous évoquez trois types de production.

L'élevage, bien sûr, est durement touché par l'arrivée de la dermatose nodulaire contagieuse dans le Sud-Ouest – en Occitanie singulièrement, notamment dans votre département, le Gers. La situation est grave, nous le

savons, et nous en prenons toute la mesure. Je peux vous dire qu'aucun éleveur ne sera laissé de côté. Avec le premier ministre, nous travaillons en étroite coordination avec les organisations professionnelles, dans le strict respect du cadre sanitaire, pour protéger à la fois les cheptels et le revenu des éleveurs.

Contre la dermatose nodulaire contagieuse, il n'y a pas de secret : il faut vacciner, vacciner le plus vite possible. En la matière, avec les annonces du premier ministre, une campagne de vaccination exceptionnellement rapide s'est déployée. C'est le meilleur moyen de protéger les troupeaux.

Vous évoquez la question de l'abattage total des troupeaux lorsque l'immunité sera acquise. C'est une question tout à fait légitime. Elle fait l'objet de réflexions de la cellule scientifique que j'ai souhaité instituer et qui associe des représentants des éleveurs et des représentants du monde scientifique. Si cette cellule a confirmé qu'en l'état des connaissances et de la situation, le protocole ne peut être revu, j'ai confié au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, organisme de recherche spécialiste de cette maladie, une analyse de risques complémentaire sur le cas particulier d'une zone ayant atteint l'immunité vaccinale. Mon objectif est d'actualiser les connaissances et de solliciter les autres États membres sur une évolution éventuelle du protocole.

Vous me parlez également des grandes cultures et de la viticulture... *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice.)*

Mme la présidente. Vous aurez sans doute l'occasion de compléter votre réponse, madame la ministre.

Données clés

Auteur : [M. David Taupiac](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1153

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 janvier 2026